

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

**"Les enjeux linguistiques du prologue exhortatif à L'oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Ciceron, et l'oraison dudit Ciceron, responsive à celle de Saluste, etc., le tout translaté nouvellement de latin en françoys par Pierre Saliat"**

**This is the author's manuscript**

*Original Citation:*

*Availability:*

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/154262> since

*Terms of use:*

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

Stefania Vignali

## **L'épître « Aux Lecteurs » de L'oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Cicéron de Pierre Saliat (1537)**

Une véritable « illustration » de la langue française

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Stefania Vignali, « L'épître « Aux Lecteurs » de L'oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Cicéron de Pierre Saliat (1537) », *Corpus Eve* [En ligne], Préfaces de traduction, mis en ligne le 18 octobre 2013, consulté le 19 décembre 2014. URL : <http://eve.revues.org/983>

Éditeur : Université de Savoie

<http://eve.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://eve.revues.org/983>

Document généré automatiquement le 19 décembre 2014.

© Tous droits réservés

Stefania Vignali

# L'épître « Aux Lecteurs » de L'oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Ciceron de Pierre Saliat (1537)

Une véritable « illustration » de la langue française

## Notice biographique

- 1 Les informations à propos de la vie de Pierre Saliat ne sont pas nombreuses ; les critiques ont tout de même supposé que sa naissance pourrait être située dans les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle, étant donné que son activité littéraire se serait déployée vraisemblablement entre 1536 et 1556, et qu'il fut, d'après ses propres déclarations, secrétaire du cardinal Odet de Châtillon<sup>1</sup>, le même personnage auquel Rabelais avait dédié son *Quart Livre* en 1552. Pour ce qui est du milieu culturel qu'il fréquenta, c'est seulement grâce à trois poèmes à sa louange contenus dans son édition des *Histoires d'Hérodote* de 1556 que nous avons connaissances des rapports qu'il entretenait avec Symon Sylvius (dit Jean de la Haye), valet de chambre de la reine Marguerite de Navarre, ainsi qu'avec Gérard Impert de Condom, auteur d'un recueil de « sonnets ésotériques » ; quant à Iohannes Gastæus, aucune information n'a pu être repérée.
- 2 Pierre Saliat débuta en 1537 avec la publication de la traduction de *L'oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Ciceron, et l'oraison dudit Ciceron, responsive à celle de Saluste*, dont la préface fait l'objet de la présente étude ; la même année, il fit imprimer également, toujours chez Simon de Colines, la version française du *De pueris instituendis*<sup>2</sup>, traité pédagogique qu'Érasme avait publié en 1528 sur le modèle de Plutarque.
- 3 Il procura ensuite la version française du *Traité du monde*, longtemps attribué à Aristote, ainsi que celle d'un opuscule de Philon le Juif<sup>3</sup> intitulé *De la création du monde* et celle du *Songe de Scipion* de Cicéron (1543)<sup>4</sup>. À cette liste il faut encore ajouter une *Élégie nuptiale* à Madame Magdeleine, première fille de France<sup>5</sup>, ainsi qu'une *Vita Francisci Galioti Acieri machinarum bellicarum in Gallia præfecti*, publiée à Paris en 1549 et écrite « dans un latin qui fait honneur à la culture humaniste de Saliat »<sup>6</sup>, que l'éditeur fait suivre d'une traduction latine d'Isocrate due au même traducteur<sup>7</sup>.
- 4 Une édition partielle de sa traduction des *Histoires d'Hérodote* citée plus haut vit le jour en 1552 ; elle avait comme titre *Les trois premiers livres des histoires d'Hérodote*, tandis que l'édition complète fut publiée plus tard, en 1556. Toutefois, il fallut attendre jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que son œuvre soit tirée de l'oubli par l'helléniste Émile Egger et rééditée, avec des corrections, par les soins d'Eugène Talbot<sup>8</sup>. En effet, jusqu'alors sa traduction d'Hérodote semble avoir été peu connue par les érudits et les hellénistes mêmes.
- 5 Il n'est pas dépourvu d'intérêt de considérer aussi les dédicataires auxquels notre auteur s'adresse afin d'obtenir leur protection. En effet, au cours de sa carrière et suivant la coutume de l'époque, Saliat dédia ses ouvrages à des personnages de plus en plus importants : à l'époque de la traduction d'Érasme, il cherchait à se concilier les faveurs de Jean de Mesmes, lieutenant civil de la prévôté de Paris, qui avait pratiquement tout pouvoir pour accorder ou refuser les « privilèges », tandis qu'en 1552 et 1556, ce fut au roi Henri II lui-même qu'il adressa la traduction d'Hérodote ; quant au cardinal de Châtillon, il fut le dédicataire de la mise en français du traité historique *Des choses advenues depuis la journée de Mantinée* du philosophe néo-platonicien Georges Gémiste dit Phléton<sup>9</sup>.
- 6 Quoi qu'il en soit, pendant longtemps on n'a connu Pierre Saliat que par son œuvre majeure, qui pourtant ne manqua pas de lui attirer de nombreuses critiques, parmi lesquelles celles de son contemporain Henri Estienne ; celui-ci a porté sur notre auteur un jugement plutôt sévère, ce qui a certainement contribué à son discrédit. En effet, dans *L'Épître à un sien amy* qui précède son *Apologie pour Hérodote*<sup>10</sup>, Estienne se plaignait de ceux qui traduisaient le grec en langue vulgaire par l'intermédiaire du latin, chose dont il avait accusé notre auteur.

- 7 Plus tard, ce jugement sévère fut quelque peu modifié : en effet Egger loua l'œuvre de Saliat et affirma que la meilleure langue pour traduire le grec d'Hérodote était sans doute « le français des bons prosateurs de la Renaissance, un mélange de science et d'ingénuité, de force et de bonhomie, quelque chose de grammatical avant les grammaires et de finement senti avant les belles théories sur le goût »<sup>11</sup>. De son côté, Talbot voyait en notre traducteur un bon connaisseur de la langue de son temps<sup>12</sup> et, sans passer sous silence les travers dans lesquels le traducteur était tombé, il adressa des louanges à Saliat qui, selon son jugement, s'était efforcé d'être l'interprète exact, le miroir fidèle de la perfection du récit et du langage d'Hérodote. De plus, il est connu que la traduction d'Hérodote par Saliat fut certainement celle qu'utilisa Montaigne, même si l'auteur des *Essais* ne la mentionne jamais directement.

## Présentation du contexte : la conquête d'un statut pour le français et la querelle du cicéronianisme en France au XVI<sup>e</sup> siècle

- 8 En France, comme dans le reste de l'Europe, au XVI<sup>e</sup> siècle, le latin continuait à jouir d'un statut privilégié, demeurant la langue littéraire et scientifique par excellence. Dans le domaine de la religion, la Sorbonne, les Parlements ainsi que l'Église soutinrent l'ancien statut du latin et s'acharnèrent contre l'utilisation de la langue vulgaire, dans laquelle ils voyaient une entreprise inspirée de la Réforme ; pour eux, le français n'était pas réputé digne de représenter la langue sacrée et même s'il est vrai que la prédication en *rustica romana lingua* était conseillée depuis le Concile de Tours (813), la langue de la liturgie, de la prière et des textes sacrés était bien le latin. Au contraire, dans le domaine juridique, on sait que l'Ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée par François I<sup>er</sup> en 1539 imposa l'utilisation de la langue vernaculaire pour la rédaction des actes de la justice et aussi de l'administration. Le français devint donc la langue officielle pour les documents relatifs à la vie publique du royaume. En outre, dès le règne de Charles V et grâce à son mécénat, on assista à la création d'un savoir scientifique, philosophique et linguistique en langue vernaculaire, fondé sur l'autorité des Anciens mais appliqué aux exigences pratiques du gouvernement de l'État et plus généralement de tous les domaines où les connaissances se révélaient utiles pour la vie. Grâce à l'activité d'intellectuels comme Nicole Oresme et Pierre Bersuire, de nombreux textes antiques, tels le corpus des œuvres aristotéliennes, les *Histoires romaines* de Tite-Live, le *De re militari* de Végèce, ont pu être traduits en français.
- 9 Ce programme de traduction des textes de l'Antiquité classique se poursuivit tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, et fut marqué par la participation de savants réputés, dans le cadre d'une véritable politique linguistique visant à illustrer le royaume aussi bien par les arts que par la langue. En particulier les intellectuels, poussés aussi par l'exemple italien, s'appliquèrent à prouver que, dans le domaine littéraire, la langue vulgaire jouissait d'un statut comparable à celui du latin et du grec et ils s'efforcèrent de chercher l'origine de leur langue dans le passé, pour qu'elle puisse gagner ses lettres de noblesse<sup>13</sup> ; les préfaces que les auteurs de l'époque antéposent à leurs ouvrages révèlent leurs désirs et leurs attentes, et dévoilent, plus particulièrement, l'intention des auteurs de faire, par l'Antiquité, l'éducation du public français.
- 10 Si au cours de la Renaissance la langue vernaculaire put donc jouir du soutien royal et de l'intense activité de propagande déployée par une partie des lettrés, parallèlement la langue latine continua à jouer son rôle de langue de la connaissance et du savoir, ainsi que de véhicule international de la pensée. Toutefois, elle commençait à être de plus en plus perçue comme langue seconde, apprise à côté des idiomes nationaux au point que sa supériorité sur les langues maternelles et nationales pourrait être considérée presque comme une « fiction »<sup>14</sup>. En effet, les érudits s'aperçurent de sa décadence, ainsi que de la fragilité de son unité et de son système morphosyntaxique ; certains d'entre eux se firent donc les porte-parole d'une tentative de récupérer la pureté du latin classique, dans la conviction que pour survivre en tant que langue vivante ce latin « restauré » avait besoin de s'appuyer sur un concept idéal de perfection, incarné par Cicéron. Cette position s'opposait pourtant à celle d'autres érudits qui, au contraire, croyaient que le latin, pour vivre, devait s'adapter aux conditions du moment, à

- la quotidienneté<sup>15</sup>. Dans ce contexte, le choix de Pierre Saliat de faire paraître la même année et chez le même éditeur la traduction française de textes composés par des auteurs antiques considérés comme des modèles de perfection, tels que Salluste et Cicéron, et la traduction du *De pueris instituendis* d'Érasme nous paraît la manifestation de la volonté de s'inscrire dans ce débat complexe ; ses traductions illustreraient d'une part le principe selon lequel la construction d'un « vulgaire illustre » français ne peut se faire qu'à partir de l'imitation des modèles stylistiques du latin, langue de culture par excellence, mais elles montreraient surtout que les références de style sur lesquelles il convient de se fonder sont aussi bien les œuvres des *auctoritates* antiques que les textes des grands humanistes contemporains. Saliat semble donc se ranger du côté des intellectuels contraires à l'imitation exclusive du style cicéronien.
- 11 Les antécédents de la longue querelle qui vit s'opposer les « puristes », partisans du culte d'un latin exclusif, d'un style le plus pur, le plus élégant et le plus orné possible, fondé sur l'imitation du style cicéronien et les « éclectiques », favorables à une pluralité de modèles, se retrouvent déjà dans l'Italie de Pétrarque ; il est bien connu que le *poeta laureatus* admettait une érudition fondée sur une pluralité d'auteurs, tandis que des érudits comme Coluccio Salutati, Leonardo Bruni, Gasparino Barzizza et Guarino Veronese furent considérés par leurs contemporains les défenseurs les plus acharnés du cicéronianisme<sup>16</sup>. Quant à Lorenzo Valla, auteur très connu et admiré par les érudits français du siècle suivant, dans son petit traité composé vers 1426 et aujourd'hui perdu intitulé *De comparatione Ciceronis Quintilianique*, il semblait refuser le modèle cicéronien imposé comme unique et obligatoire, en lui antéposant celui de Quintilien ; l'auteur reprit ses arguments dans la *Dialectica contra Aristotelicos*, et même dans ses *Elegantiae*<sup>17</sup>, il sembla au contraire favoriser le triomphe du mouvement cicéronien. Ceci démontrerait que les positions extrémistes de certains participants au débat n'étaient pas si rigides que l'on est porté à croire.
- 12 Entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup>, le débat autour de l'imitation se poursuit en Italie, et plus particulièrement à Rome, où les polémiques sur la question du style furent particulièrement virulentes. Parmi les disputes les plus acharnées au sujet de l'idée d'imitation on n'évoquera ici que les plus célèbres : la première opposa Jean Pic de la Mirandole à Ermolao Barbaro vers 1485 au sujet de la question des rapports entre éloquence et philosophie ; peu après une deuxième dispute, véritable première bataille du cicéronianisme<sup>18</sup>, vit comme adversaires Paolo Cortesi, rangé du côté des cicéroniens, et Politien, qui condamnait le modèle unique et l'imitation servile d'un modèle préétabli ; enfin, on rappellera celle qui vit s'affronter, en 1512, Pietro Bembo et Jean-François Pic de la Mirandole (neveu de Jean)<sup>19</sup>. Les retentissements de ces controverses gagnèrent bientôt les centres culturels de toute l'Europe et suscitèrent des réactions chez les humanistes qui regardaient constamment vers la Péninsule, étant donné sa position de prééminence culturelle en tant qu'héritière par excellence des auteurs antiques.
- 13 Ce fut Érasme qui, reprenant les théories éclectiques déjà avancées par Politien, donna une nouvelle impulsion au débat hors d'Italie, lorsqu'il prit ouvertement position dans la querelle avec la publication de la première édition de son *Ciceronianus* en 1528<sup>20</sup>, où il dénonçait les excès grotesques d'une imitation servile de Cicéron. L'occasion pour lui d'entrer dans le débat avait été la publication par Josse Bade d'une édition des œuvres latines de Christophe de Longueuil<sup>21</sup>, le « chevalier errant du cicéronianisme »<sup>22</sup>, par qui l'humaniste voyait resurgir le parti cicéronien.
- 14 Dans son ouvrage, le Rotterdamois défendait la liberté de l'écrivain en suggérant une diversification des modèles illustrée par la métaphore de l'abeille qui produit son miel après avoir atteint le pollen de plusieurs espèces de fleurs ; l'étude consciencieuse des œuvres antiques, associée à un exercice constant, aurait seule permis la création d'un style personnel visant à refléter non seulement le caractère personnel de l'écrivain mais aussi les tendances, les sentiments et les besoins de son temps<sup>23</sup>. De plus, il réintroduisait dans la controverse l'aspect religieux, puisqu'il niait que l'éloquence cicéronienne puisse convenir aux Chrétiens, contrairement aux positions des Italiens contemporains qui concernaient essentiellement la rhétorique.

- 15 Tout en méprisant les langues vulgaires et en refusant d'écrire et de parler son idiome maternel, Érasme défendait un latin plus quotidien et donc non stéréotypé, qui savait se plier aux nécessités de la conversation, contrairement à la faction la plus extrémiste des cicéroniens qui refusait même de parler latin, par crainte de commettre des erreurs et confiait à la seule expression écrite la langue dont elle cherchait à imiter la pureté.
- 16 Grâce au prestige dont l'humaniste jouissait au niveau international et au fait qu'il était devenu le modèle à imiter par excellence pour une grande partie des humanistes européens, son *Ciceronianus* connut une diffusion très vaste et jouit d'un grand succès dès sa parution<sup>24</sup>. Toutefois, l'ouvrage ne manqua pas de lui attirer des critiques, particulièrement virulentes en France et en Italie. Les Italiens, piqués dans leur orgueil national, lui reprochaient d'avoir voulu substituer « la primauté de son style et de sa rhétorique aux normes cicéroniennes »<sup>25</sup>, mais en réalité, derrière leurs critiques, ils cherchaient aussi à défendre leur prétendue suprématie dans le monde de la culture<sup>26</sup>. Parmi les adversaires italiens d'Érasme figure le prince Alberto Pio da Carpi, dont les accusations étaient principalement d'ordre théologique mais concernaient aussi sa haine prétendue envers l'Italie, reproche qu'Érasme repoussa avec dédain ; en 1534, Ortensio Lando publia deux dialogues (*Cicero relegatus* et *Cicero ab exilio revocatus*) parus à Lyon et puis un troisième, publié à Bâle en 1540 (*In desiderii Erasmi funus Dialogus lepidissimus*)<sup>27</sup> ; on peut citer encore les moins célèbres Gaudenzio Merula da Borgolavezzaro et Giulio Camillo Delminio, qui toutefois ne représentent qu'une partie des cicéroniens italiens. En effet, d'autres comme Calcagnini, Pietro Bembo, Sadolet ou Andrea Alciati continuèrent à entretenir des échanges épistolaires fructueux avec Érasme.
- 17 La querelle du cicéronianisme se poursuivit en France à partir de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle en particulier autour de la comparaison que l'Hollandais avait proposée entre le prince des lettres françaises, Guillaume Budé, et l'éditeur Josse Bade. D'autres, dont Germain de Brie se fit le porte-parole, accusèrent Érasme d'avoir offensé, à travers la personne de Budé, la France entière. L'humaniste répondit par une longue lettre publique<sup>28</sup> où il faisait les plus grands éloges de la France et de Budé. Toutefois la querelle ne s'apaisa guère, pas même lorsqu'Érasme remplaça la comparaison entre Budé et Bade par celle entre Bade et Apulée à partir de la deuxième édition du *Ciceronianus*. D'autres critiques lui vinrent aussi de la constatation que dans la liste des écrivains humanistes qui composait la troisième partie de son œuvre<sup>29</sup>, il avait omis le nom de l'écrivain espagnol Louis Vives ; Érasme inclut son nom dès l'édition suivante<sup>30</sup>.
- 18 Mais les critiques les plus acharnées lui vinrent sans doute de la part de Scaliger et de Dolet. Jules-César Scaliger publia en 1531 l'*Oratio pro Cicerone*<sup>31</sup>, véritable apologie de Cicéron, où l'auteur, qui se vantait de ses origines italiennes, soutenait, contrairement à Érasme, que l'imitation d'un exemple idéal était bien possible, que le travail permettait de recréer un latin de qualité et qu'on pouvait recourir à plusieurs modèles les choisissant toutefois exactement comme Cicéron l'aurait fait ; de plus, il ne voyait pas d'incompatibilité entre l'imitation de Cicéron et la pensée chrétienne, puisque la force de la pensée cicéronienne et son éloquence pouvaient être mises au service de la foi<sup>32</sup>. Érasme répondit à ces provocation par le silence.
- 19 Scaliger, outragé par le manque de réponse, reprit ses accusations dans une deuxième oraison intitulée *Adversus Des. Erasmi Roterodami Dialogum Ciceronianum Oratio secunda*, composée en 1535, mais publiée seulement deux ans plus tard. Toutefois, quelques mois avant l'accomplissement de cette deuxième oraison, Étienne Dolet, le « martyr français du cicéronianisme »<sup>33</sup>, fit paraître celle qui est considérée comme la plus violente réplique au *Ciceronianus* d'Érasme : le *Dialogus de imitatione ciceroniana adversus Desiderium Rotærdamus*. Parue sous la forme d'un dialogue entre Simon de Villeneuve, cicéronien, et Thomas More, qui soutenait le parti érasmien, l'ouvrage se compose de deux parties : dans la première l'auteur se lance dans la défense de Longueil qu'il déclare être supérieur à l'Hollandais, dans la deuxième il prône une imitation éclairée de l'orateur latin et revendique une nette séparation entre religion et art littéraire<sup>34</sup>. Cette oraison subit le même sort que l'*Oratio pro Cicerone* de Scaliger et demeura sans réponse. Mais Dolet poursuivit dans ses attaques et publia entre 1536 et 1537 ses *Commentaires de la langue latine*, ouvrage dédié à

Guillaume Budé et au roi de France. Le Rotterdamois n'eut pas l'occasion de lire ce pamphlet puisqu'il mourut en juillet 1536.

20 Trois ans après, l'Orléanais se vit accuser de plagiat par Francesco Floridus Sabino, admirateur d'Érasme, auquel il répondit par le *De imitatione ciceroniana adversus Floridum Sabinum*, paru à Lyon en 1540. E. V. Telle souligne que si cette controverse n'apportait rien de nouveau aux termes de la querelle, son intérêt résidait dans le renouveau de l'accusation de paganisme déjà lancée par Érasme<sup>35</sup>. Le débat se poursuivit et Floridus arriva même à accuser Dolet d'athéisme, ce qui constituait une sorte d'anticipation de l'une des raisons qui conduisirent le poète sur le bûcher le 3 août 1546<sup>36</sup>.

21 Après le décès de leur adversaire, au moment où la querelle s'apaisa, Scaliger et Dolet rendirent finalement les honneurs à Érasme : Scaliger eut l'occasion d'en tracer un portrait élogieux dans ses *Poetices libri septem*, publiés pour la première fois en 1561 ; quant à Dolet, il lui consacra une ode où il le définissait comme l'honneur et l'ornement de sa patrie<sup>37</sup>.

22 Comme on l'a vu, la longue querelle du cicéronianisme qui avait vu sa naissance en Italie se répandit bientôt dans l'Europe entière, mais ce fut en France qu'elle trouva son véritable épanouissement ; le triomphe du parti cicéronien mena à la transformation définitive du latin en une langue morte et à une nette séparation entre vulgaire littéraire et langue parlée. Paradoxalement, ce fut ce culte du latin exclusif, réservé à une élite intellectuelle de plus en plus mince, qui entraîna l'abandon progressif du latin d'usage en faveur des langues vulgaires. Les langues et les littératures modernes acquirent donc la liberté qu'on cherchait à leur refuser. En particulier, le travail de traduction en langue vulgaire des textes anciens faisant autorité, entrepris déjà sous le règne de Charles V, devint bientôt une pratique utile et même nécessaire qui permettait aux traducteurs de participer d'une part à l'enrichissement de la langue et de l'autre à son acquisition d'un véritable statut littéraire. Somme toute, la réflexion à propos de l'autorité des modèles de l'Antiquité qui caractérisa tout le XVI<sup>e</sup> siècle, soutenue aussi par la politique expansionniste royale, préparait la France à revendiquer le titre de dépositaire de la *translatio imperii* ainsi que de la *translatio studii*.

## Enjeux linguistiques du texte

### La traduction de *L'Oraison de Salluste* par Pierre Saliat

23 L'historien romain Salluste fut très connu en France dès le Moyen Âge et ses œuvres figurent parmi les plus traduites au cours de la Renaissance<sup>38</sup>. Une première mention d'un « Salluste en François » apparaît déjà dans la fameuse compilation intitulée *Li faits des Romains* (XIII<sup>e</sup> siècle), ouvrage que l'éditeur parisien Antoine Vérard édita en 1490 avec le titre *Lucain, Suetone et Saluste en François*. La première traduction de la *Conjuration de Catilina* dont on a connaissance date de 1518 et fut publiée à Lyon par les soins de Jean Marion ; plus tard, vers 1528, Jean Parmentier en donna une nouvelle version. Cette traduction jouit d'une appréciation particulière si l'on en juge d'après ses rééditions, qui furent au nombre de six entre 1528 et 1539. La *Guerre de Jugurta* avait elle aussi fait l'objet d'une traduction par Guillaume Michel d'abord et par Jérôme de Chomedy ensuite. De façon plus générale, d'après un rapide dépouillement de quelques répertoires modernes<sup>39</sup>, on peut constater que pour la seule période comprise entre 1519 et 1582, les éditions et rééditions de traduction d'œuvres de Salluste sont une vingtaine, et si à cette donnée l'on ajoute les nombreuses éditions latines, on peut mesurer la fortune dont l'historien latin avait joui à l'époque.

24 En 1537, Pierre Saliat publia chez l'imprimeur parisien Simon de Colines un petit ouvrage de 27 ff in-8° intitulé *L'oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Ciceron. Plus l'oraison de Mar. Tul. Ciceron responsiue à celle de Saluste. Auec deux aultres oraisons dudict Crispe Saluste à Iules Cesar, affin de redresser la Republique Romaine. Le tout translaté nouvellement de Latin en Francoys, par Pierre Saliat*<sup>40</sup>. Il s'agirait de la première traduction en français de *l'Invectiva in Ciceronem*, suivie de sa réponse et de deux lettres écrites par Salluste à Jules César. *L'Invectiva* est un bref discours dans lequel l'auteur accuse son adversaire de corruption et de déshonnêteté en s'en prenant aussi à sa famille et en particulier à sa femme Térénce. À propos de ce petit ouvrage, la critique n'est pas unanime ; pour d'aucuns, l'oraison

aurait été prononcée au Sénat par Salluste vers 54 av. J.-C. pour répondre à une attaque de Cicéron à son égard, tandis que pour d'autres, il s'agirait plutôt d'un brouillon ou d'un fragment d'un discours conservé dans ses papiers, mais publié après sa mort ; selon d'autres, l'*Invectiva* serait un pamphlet composé à l'instigation de Clodius, et pour d'autres encore l'ouvrage ne serait pas dû à la plume de Salluste<sup>41</sup>, mais à celle d'un autre homme politique de la fin de la République romaine, Asinius Pollon<sup>42</sup>.

25 Au contraire, l'*Invectiva in Sallustium* et les *Epistulae ad Cesarem*, qui constituent les deux autres volets de l'ouvrage publié par Saliat en 1537, ne posent aucune question de paternité, puisqu'elles sont généralement considérées comme de simples exercices scolaires écrits dans une période postérieure à la mort de Salluste ; l'*Invectiva in Sallustium*, tout comme l'invective du Pseudo-Salluste, illustrerait les mœurs politiques à la fin de l'empire et témoignerait de la violence des débats des différents partis. Quant aux *Lettres à César*, elles furent rédigées pour informer le consul romain de la situation politique à Rome vers l'an 49 av. J.-C. et pour lui donner des conseils sur la politique à suivre et les réformes à accomplir.

26 La traduction française exécutée par Pierre Saliat en 1537 est pourvue d'un prologue par lequel l'auteur se propose deux buts : en premier lieu, participer aux combats pour la défense et l'illustration de la langue française menés par les écrivains de la « génération de François I<sup>er</sup> », et ensuite affirmer l'importance des traductions des textes classiques pour prouver que l'appellation de « barbare » attribuée par les Italiens au français est inappropriée.

27 Il est important de signaler qu'à la même époque notre traducteur fit paraître chez le même éditeur une autre traduction accompagnée d'une préface qui nous semble complémentaire de celle qui fait l'objet de notre étude et à laquelle nous allons parfois recourir dans le commentaire qui suit, pour éclaircir la pensée de notre auteur. Il s'agit du texte placé en tête de la traduction du *De pueris instituendis* d'Érasme<sup>43</sup>. Il nous est impossible de savoir laquelle de ces deux traductions fut exécutée avant l'autre ; toutefois, il est légitime de penser que leurs préfaces furent rédigées à la même période, car elles relèvent des mêmes préoccupations idéologiques. Il s'agirait en fait de prouver, par ces deux traductions, que le français peut rivaliser tant avec le latin classique des auteurs anciens qu'avec celui des intellectuels anticicéroniens contemporains.

28 Tout en adoptant dans le titre le terme plus générique mais plus moderne d'« oraison » à la place du mot « invective », plus virulent, le texte proposé par Saliat présente toutes les caractéristiques de l'épître, genre en prose très en vogue à l'époque. Il va sans dire que ce choix lui aurait permis de se faire apprécier davantage par le public. De plus, la traduction d'une œuvre de Salluste s'explique, à notre avis, pour deux raisons principales : la première est que le recours à un auteur de l'Antiquité suivait les inclinations du roi François I<sup>er</sup><sup>44</sup> ; la seconde est que Salluste était considéré un modèle de style, et le fait de s'adonner à cet exercice de traduction lui aurait permis de montrer aux lecteurs que la traduction d'un modèle si élevé ne pouvait que prouver la précellence du français. En effet, au souci de transmettre un trésor de connaissances s'ajoute chez Saliat le culte de la langue française, qui est omniprésent dans son prologue exhortatif.

### Le prologue exhortatif de Pierre Saliat : une véritable « illustration » de la langue française

29 Dans l'exorde de son prologue exhortatif, Pierre Saliat se conforme à l'ancienne pratique de la pièce liminaire, amplement diffusée chez ses devanciers et ses contemporains et répondant à des exigences intellectuelles et culturelles précises. Le texte s'ouvre sur le lieu commun qui consiste à préparer le public à la lecture de son ouvrage, en éclairant les raisons pour lesquelles il a entrepris ce travail de traduction :

Il m'a semblé que ne sera mal à propos, si desirant faire venir es mains de noz hommes François ceste presente translation, premierement je dy quelque mot de la cause pourquoy j'ay osé faire (comme dit le Comique des translations grecques en latin) des oraisons Françoises, qui peult estre ne sont guieres bonnes, les traduisant d'oraisons latines qui sont tres bonnes<sup>45</sup>.

30 La *captatio benevolentiae* employée pour s'attirer la sympathie du lecteur permet à l'auteur de mettre en jeu le *topos* de l'humilité en déclarant son sentiment d'infériorité par rapport



aux illustres devanciers grecs et latins, mais il avoue aussitôt après que son intention est principalement de s'unir à ceux qui « s'efforcent d'ennoblir et enrichir nostre langue Françoisse, en la faisant contendre et la mettant au paragon avec la Grecque et la Latine ». Par-delà la modestie affichée de cette préface, le propos sera donc d'imposer la valeur de la langue française. Pierre Saliat s'inscrit en cela dans la continuité de plusieurs auteurs de l'époque, qui ont développé le thème de l'enrichissement de la langue française à partir de l'imitation de modèles grecs et latins, parmi lesquels on peut citer Claude de Seyssel et Bonaventure de Périers<sup>46</sup>.

31 La première partie de l'exposé, qui semble s'articuler autour du *topos* de l'utilité et de la défense de la pratique traductive, est l'occasion pour Saliat d'avancer ses critiques, exprimées de manière très ironique, contre les détracteurs de la langue française :

Mais il me semble que j'en voy ja plusieurs lesquelz au nom de telles oraisons et de telz autheurs incontinent fronceront le nez, leur estant advis que c'est trop grande temerité de vouloir entreprendre chose si desesperée, comme j'ay souvent ouy dire à plusieurs, que de vouloir tascher non point de représenter, mais suyvir de bien loing en nostre parler françoys l'elegance, la copie et majesté de la langue Latine. À ceulx là, comme naiz malgré le bon Ange des François, je respondray avec Ciceron qui fut jadis calumnié, pource qu'il accoustumoit la philosophie des Grecz à se laisser lire en la langue Romaine<sup>47</sup>. Si nous delectons, dit il, quant nous escripvons, qui est celuy si envieux qui nous vueille détourner de ce faire ? Ou si nous labourons, qui est celuy qui mettera termes, et limitera l'industrie d'aultruy ? Il s'en trouvera encores d'autres qui diront À quoy nous vient on proposer telles oraisons en François ? nous entendons le Latin, ce nous suffit. Que nous sert de les voir en nostre langue /((f°3r) bastarde où elles perdent beaucoup de leur grace ? Nous ayons mieulx le Latin. À ceulx cy, puis qu'ilz sont si degoustez du langaige qu'ilz ont succé avec le lait de leurs nourrices, je prieroie volontiers qu'ilz nous feissent nous parler Grec et Latin.

32 Dans ce passage, Pierre Saliat rapporte, pour les démonter, les deux principaux arguments dressés contre la traduction en langue vernaculaire : « comme j'ay souvent ouy dire à plusieurs » et « Il s'en trouvera encores d'autres qui diront ». Ces deux discours rapportés montrent que la question de la traduction est étroitement liée à celle de la valeur attribuée à la langue vernaculaire. Le premier en effet reproche aux traducteurs leur témérité, la langue française étant incapable d'égaliser les langues grecque et latine ; tandis que le second remet en question l'utilité de la traduction : « nous entendons le Latin, ce nous suffit » montre que pour ces détracteurs de la traduction la seule langue savante d'échange reconnue est le latin. À ces deux reproches, l'auteur va opposer ses propres arguments : « À ceulx là, comme naiz malgré le bon Ange des François, je respondray », « À ceulx cy, puis qu'ilz sont si degoustez du langaige qu'ilz ont succé avec le lait de leurs nourrices, je prieroie volontiers ». Pour répondre au premier, Pierre Saliat fait appel à la figure de Cicéron, considéré à l'époque un modèle absolu pour le style de sa prose latine, mais qu'il présente ici surtout comme traducteur; afin de faire ressortir tout le prestige inhérent à l'activité traduisante et toute l'importance de celle-ci pour la construction d'une langue élégante, pure et adaptée à l'expression de la pensée, même dans ses formes les plus complexes. Pour répondre au second argument, l'auteur utilise d'une part la métaphore de la nourrice (*degoustez, succé, lait, nourrices*) qui suggère l'aspect dénaturé de ceux qui rejettent cela même qui les a nourri, et émet d'autre part une prière ironique (« qu'ilz nous feissent nous parler Grec et Latin ») destinée à faire prendre conscience de l'absurdité anti-patriotique de leur position : il y a en effet un paradoxe à vivre dans un pays où la langue vernaculaire est le français en n'estimant que le grec et le latin. Soit alors il faut apprendre à tous les langues anciennes (prière ironique de Saliat), soit il faut traduire les textes anciens en langue vernaculaire (ce que fait notre auteur).

33 Pierre Saliat reprend ensuite à rebours ces deux arguments, mettant toujours le discours rapporté au service de la dénonciation de ces *topos* erronés :

Car il s'entent assez que telles translations se font principalement pour ceulx qui ne sçavent point les langues, et ne se font pour les sçavans, sinon entant qu'il leur pleut quelque foyz voir comme leur langue vulgaire n'est point du tout si maigre, si pauvre, ne si affamée qu'elle ne puisse bien se mettre en place et presenter peut estre aussi ornement, richement, et triumpamment, sur les rengz comme feroient la Grecque, et la Latine.

34 Pierre Saliat aborde ici les corollaires des deux arguments des détracteurs de la traduction en langue vernaculaire. L'idée que la traduction est inutile puisque nous parlons latin a pour corollaire de réduire la traduction à un rôle purement utilitaire et de la destiner uniquement aux ignorants. Le premier argument – il est téméraire de vouloir égaler la perfection des langues anciennes – est ici envisagé du point de vue des savants qui veulent montrer, en traduisant, que le français n'est pas si médiocre. Il pourrait sembler paradoxal toutefois de critiquer ici l'idée que les savants voudraient prouver la valeur du français, dans la mesure où l'auteur lui-même a déclaré entreprendre cette traduction « pour ennoblir et enrichir » la langue française. Ici toutefois l'argument rapporté et dénoncé présuppose la médiocrité du français, « qu'il leur pleut quelque fois voir comme leur langue vulgaire n'est point du tout si maigre, si pauvre, ne si affamée » s'opposant à « mais suivre de bien loing en nostre parler françoys l'elegance, la copie et majesté de la langue Latine ». P. Saliat ne remet donc pas en cause l'enrichissement linguistique que peut apporter la traduction, mais le fait de dénigrer la langue française. C'est pourquoi il attribue ces opinions erronées au fait que ces détracteurs de la langue française n'ont lu, jusqu'alors que de mauvaises traductions :

Et certes je croy que tel jugement ne tombe en telz personnages, sinon pource qu'ilz ont veu par cy devant d'alcunes translations si mal cultivées, et avec ung langage si rude, si dur, et si mal agencé, qu'ilz ayment mieulx se tenir du tout aux premieres sources, qui est bien, sans point de doute, le plus beau, et plus plaisant.

35 L'ironie de cette partie trouve enfin son éclosion finale dans la question rhétorique qui clôt ce long passage : « Mais qui penseroit que fussions si decouragez de nostre langue, que si elle est mise en sa splendeur avec paroles exquisés, et bien couchées, qu'elle ne nous plaise ? » Cette question oratoire permet à la fois d'évoquer implicitement les qualités du français et de mettre en cause explicitement ceux qui méprisent leur langue. Saliat poursuit alors sa critique en soulignant qu'il est désormais impossible que le jugement porté sur la qualité des ouvrages soit réservé à ceux qui coutumièrement méprisent l'emploi de langue française en regard non seulement d'œuvres rédigées en latin, mais surtout des ouvrages provenant de l'étranger et de l'Italie en particulier.

Certainement il m'est advis que ce seroit trop contrarier à nous mesmes, si ne voulons toujours alouer son regne tout entier à je ne sçay quelle fatale et naturelle malveillance que portent coutumierement les François en-/(f°3v) vers tous les espritz des leurs, tellement qu'ilz ne presentent jamais rien, s'il n'est estrangier, s'il ne vient d'Italie, et s'il n'est apporté d'oultre les columbes de Hercules, tant ilz ont en despris toutes leurs choses domestiques. Et je ne sçay, si ce n'est point l'une des principales causes pourquoy jusques au jourdhuy les espritz des François ont presque tous mieulx aymé se tenir en obscur, que de s'exposer à jugemens si ingratz.

Pierre Saliat insiste sur l'idée que la France est un berceau d'esprits fins et que sa culture - tout comme sa langue - a non seulement la même richesse potentielle que les autres cultures nationales, mais qu'elle possède sa propre histoire. Or ceux qui condamnent la langue sont un frein à toute noble production, les bons esprits n'osant plus entreprendre de peur des critiques.

36 La personnification de la France permet ici de présenter et d'exploiter la fonction politique qui peut et doit être assumée par la langue<sup>48</sup> ; on pourrait en effet y entrevoir une sorte de prise de conscience, de la part de l'auteur, d'appartenir à une communauté qui doit gagner la place qui lui est due dans le panorama international. Notre auteur semble donc s'inscrire dans un mouvement patriotique, dans la mesure où il tente de contrebalancer la position de primauté que l'Italie prétendait occuper dans le panorama culturel européen, pour avoir recueilli sur son propre sol les marques tangibles de la civilisation antique et être devenue, après la chute de Byzance, la première terre d'accueil des lettrés grecs. L'intention des intellectuels français était donc de compenser cette prédominance en pratiquant l'éloquence latine et en diffusant la connaissance du grec, langue qui n'avait pas été ignorée auparavant, mais qui, grâce aux contacts avec l'atmosphère culturelle de la Péninsule, vivait une nouvelle floraison.

37 En effet, si pendant le Moyen Âge la connaissance des auteurs grecs était passée surtout à travers les traductions-adaptations en latin, à partir des premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, les humanistes aspirèrent à les connaître de manière directe, sans l'intermédiaire du latin; toutefois, il fallut attendre 1529 pour voir apparaître un enseignement officiel de la langue grecque sur

le sol français. L'année suivante François I<sup>er</sup>, inspiré des idées nouvelles venues d'Italie et conseillé par le savant humaniste Guillaume Budé<sup>49</sup>, « maître de sa librairie », fonda le collège des Lecteurs Royaux<sup>50</sup> (l'actuel Collège de France), qui était « susceptible de rivaliser avec les collèges d'Alcalá et de Louvain »<sup>51</sup>. Les enseignements y étaient dispensés aussi en langues hébraïque et grecque, en opposition à la Sorbonne qui refusait toute innovation; cette nouvelle institution participait ainsi à la diffusion de la connaissance des auteurs qui formèrent la base des études en diffusant les connaissances linguistiques nécessaires pour que la lecture des textes anciens puisse de plus en plus se faire sur les textes originaux. Enfin, il faut rappeler que le grec servit souvent pour prouver la supériorité de la langue française. Plusieurs intellectuels cherchèrent à trouver ailleurs que dans la filiation directe du latin les lettres de noblesse pour leur langue vulgaire et à lier ainsi celle-ci « à un idiome qui n'est pas le latin »<sup>52</sup>, en créant un mouvement qualifié par la suite de « celthellénisme »<sup>53</sup>. La construction de la fiction poétique de l'origine troyenne des Français permit donc à ces savants de soutenir leurs argumentations dans la recherche d'une spécificité de leur langue, qui surclasserait ainsi en excellence celle de la Péninsule.

38 Saliat, s'inscrit dans cette direction en exhortant le lecteur à se méfier des hommes qui refusent d'accepter l'idée que la langue grecque était connue et parlée en France depuis des siècles, à l'aide d'une suggestive allusion à la figure mythologique de Méduse par laquelle l'auteur veut montrer la rigidité et la fermeture de ces esprits qui se sont bornés à lire les romans chevaleresques « qui emplissent les papiers de songe »<sup>54</sup>, au lieu de s'adonner à la lecture des œuvres de Budé, véritable rénovateur des études du grec en France, et que Saliat considère comme le « seul ornement de France ». C'est en effet au célèbre helléniste que notre auteur emprunte les arguments montrant que l'on parlait grec en France dès la période gauloise ; l'allusion à Strabon est tirée du *De asse*, ouvrage que Budé fit paraître pour la première fois à Paris en 1514, et qui jouit d'un certain succès vu ses nombreuses rééditions<sup>55</sup>. En particulier l'humaniste français y reprenait les passages du livre IV de la *Géographie* (IV, 5-10) de Strabon, où l'historiographe grec affirmait que Marseille possédait un collège qui attirait les jeunes Romains par sa réputation, et que le temple de Lyon attirait les orateurs ; cela prouvait donc que les Gaulois avaient une brillante culture littéraire, ce qui donnait l'occasion à Budé d'exalter les origines nationales. Saliat mentionne également les *Commentaires* de César, pour affirmer que l'usage de la langue grecque pour le commerce était bien répandu chez les Gaulois<sup>56</sup>. De plus, l'évocation de Gryllus<sup>57</sup>, cité peu après, lui permet de dissimuler son affirmation derrière le voile d'un personnage ancien, pour conjurer toute critique<sup>58</sup>. Tous ces exemples tirés des Anciens permettent à Saliat de fonder son raisonnement sur des bases solides et irréfutables, dans le but de montrer que la langue française mérite une place qui lui soit propre dans la tradition littéraire et de s'opposer ainsi aux détracteurs de la langue nationale.

39 Notre auteur encourage donc le lecteur à abandonner ces « folz obstinez, lesquelz veulent encores paistre le gland » et qui préfèrent rester à l'état de l'ignorance, puisqu'ils n'admettent pas l'état de progrès dans lequel la France se trouve « après que l'usaige du beau et bon froment est retrouvé ». Cette métaphore est une reprise du livre IX de *L'Orateur* cicéronien où l'auteur déplorait le style de Thucydide, qu'il considérait dépourvu de toute éloquence et donc bien loin de la figure d'orateur idéal qu'il théorisait<sup>59</sup>. L'évocation du vocabulaire de la végétation, qui fut exploité par plusieurs intellectuels français de l'époque, n'est que le moyen pour notre auteur de montrer que la langue française n'est pas plus pauvre que les autres langues, qu'elle est apte à la création littéraire et qu'elle peut donc être considérée un véhicule du savoir.

40 À ces adversaires de la langue française Saliat oppose la figure de François I<sup>er</sup>, le père des lettres françaises qui, par sa clairvoyance, a su attirer sur le sol français plusieurs érudits en langue grecque, lesquels dévoileront, par leurs études, le grand nombre de mots et de façon de parler que la langue française a tirés du grec :

Conjouyssons, conjouyssons, et congratulons, malgré telz envieux, au nom du grand Dieu immortel, conjouyssons, dy-je, et luy rendons graces de ce qu'il a si divinement inspiré nostre Treschrestien Roy, que non seulement il attyre de tous costez, et excite par sa munif<ic>ence,

et liberalité plus que Royale, les hommes sçavans en ceste langue Grecque<sup>60</sup>, mais d'avantage les nourrit publiquement, au commun proufict d'ung chescun. O France bien heureuse. O bien fortunée nation Françoise, qui recognoistras desormais en ta langue les dictions innumerables, et les phrases et manieres de parler tant frequentes qu'elle retient du Grec.

41 Au portrait élogieux du roi, qui incarne dans sa personne l'esprit de la nation, qui est garant de sa stabilité et, par reflet, de la pérennité de la langue, est associée l'image de la France personnifiée, visant à illustrer encore une fois la richesse et les possibilités de la langue nationale : « On pourroit esperer de voir quelque jour nostre France mieulx fleurir en toutes bonnes polices, bonnes meurs, lettres et sciences, que ne feroient oncques les Romains, ne les Atheniens ». L'esprit patriotique évoqué, et qui est présent aussi dans la préface de la *Déclamation*<sup>61</sup>, se présente comme indissociable de l'éloge royal, malgré les formules de modestie que le traducteur emploie et l'appel à l'indulgence du lecteur. Dans cette préface Saliat semble donc pousser son raisonnement jusqu'à affirmer que la langue française non seulement possède en elle ces potentialités, mais encore qu'elle possède tout à fait la capacité de dépasser dans l'avenir les langues de l'Antiquité. Les topiques de l'éloge du roi et de la France sont chez notre auteur bien entrelacées. En effet, le renforcement du pouvoir monarchique et l'unification progressive du royaume expliquent en partie le développement d'une langue écrite commune (n'oublions pas que l'édit de Villers-Cotterêts fut promulgué en 1539, seulement deux ans après la publication de notre préface).

42 La digression qui se déploie autour de l'éloge du roi se conclut par une reprise, en des termes antithétiques, de la métaphore végétale précédemment évoquée qui permet encore une fois d'exalter l'image du roi et de l'opposer à celle des dénaturés qui se complaisent dans l'ignorance de la valeur de la langue française :

Allez doncques, allez defenseurs de vostre gland sylvestre, qui trop souvenans de vostre crue rusticité, et du berseau des champs ayez mieulx des aulx, ou du lard jaulne enfumé, que ne faictes de bonnes viandes bien acoustrées, et bien assaisonnées. Mais c'est assez de tel propos, ouquel la ferveur de ma plume m'a plus mené par à travers champs que par le droit / (f°5r) chemin que m'estoye proposé de tenir, combien qu'on ne sauroit assez detester hommes si preposterés, n'assez louer celle divine et celeste volonté de nostre bon Roy et de tous ceulx qui luy ressemblent.

43 Enfin, dans la partie finale de son exposé, Saliat revient sur son travail de traduction en révélant sa méthode, à savoir d'avoir essayé d'interpréter au mieux le texte latin et donc d'avoir fourni une traduction *ad sensu*, plutôt que de rendre une traduction *ad verbum*, même s'il semble se contredire tout de suite après :

Maintenant pour revenir à nostre traduction, j'estimeray n'avoir du tout bon gré mal gré la Minerve françoise attenté [par] cest ouvraige, si j'ay peu faire que le françoys de ces oraisons translâtées soit aucunement interpretant par periphreses et circumlocutions, je ne dy point representant par emulations de vocables, encores que quelque fois nous y soions efforcé, le pur, propre et elegant Latin, dont elles sont si chastement et nettement basties et composées que rien plus.

44 En effet, le *topos* de modestie, largement diffusé à l'époque dans ce genre de préambule, repose sur la figure de la prétérition lorsqu'il déclare de ne pas avoir cherché à rivaliser « par emulations de vocables », tout en admettant s'y être efforcé. C'est que l'exaltation de son entreprise passe également par l'illustration de la perfection des œuvres latines qu'il a choisi de traduire :

Car quant est de Ciceron on sçait assez que c'est le pere de toute l'eloquence Latine. Pareillement Quintilien tesmoigne qu'enprés oreilles bien curées et nettoïées on ne peut rien trouver plus parfaict, que la divine briefveté de Saluste. Parquoy si je n'ay du tout attainct ne exprimé naïfvement la majesté du langaige de l'ung et l'aultre, je pense pour le moins meriter celle grace qu'on donne facilement à ceux qui en taschant à choses honnestes, mais ardues et difficiles, succumbent quelquefois soubz le faix de leur entreprise.

45 En effet, les oraisons dont il propose la traduction, étaient connues pour être les plus nettement construites, dans la mesure où Cicéron était le père de l'éloquence latine et que la perfection du style de Salluste était reconnue déjà par Quintilien<sup>62</sup>. En soulignant ainsi la difficulté de son entreprise face à la grandeur des modèles auxquels il se confronte, Saliat cherche encore une fois à s'attirer la bienveillance et l'appréciation du lecteur par une *captatio benevolentiae* qui

rappelle celle du début du prologue. De plus, le fait d'insister sur les questions de la pureté, de l'élégance et de la majesté du latin, ainsi que sur la qualité de la langue des deux orateurs, permet à notre auteur de montrer aux lecteurs que la langue française ne peut que tirer profit de cette imitation. D'ailleurs Cicéron même avait été fortement critiqué d'avoir mal interprété certains mots d'Aristote qu'il avait traduit du grec : « Je ne suis plus heureux que Cicéron, qui est repris d'avoir mal interprété quelque mot d'Aristote en sa langue Latine ». Les critiques émises envers Cicéron, évoquées déjà plus haut pour justifier la pratique de la traduction, sont donc à nouveau mobilisées, cette fois pour soutenir les choix linguistiques du traducteur.

- 46 Notre auteur s'interroge enfin sur l'utilité que le lecteur peut tirer de la lecture de sa traduction. Dans un dernier élan d'humilité, il déclare qu'elle peut ne consister qu'en un simple passe-temps : « Ce peut estre seulement plaisir et passetemps de voir en langue françoise ce que disoient telz deux personnaiges seize cens ans a ou environ ». Toutefois, à une relecture par antiphrase de cette préface, l'on comprend que le public auquel il s'adresse est extrêmement hétérogène : la lecture de sa traduction n'est pas réservée à ceux qui ne comprennent pas le latin, ni à ceux qui croient y trouver un simple moyen pour enrichir la langue française qui, comme Saliat a cherché à le montrer, est très riche depuis ses origines, ni encore à ceux qui cherchent à se divertir. Le développement qui suit montre en effet l'intérêt et la complexité de cette *disputatio* entre deux auteurs illustres, dont la querelle soulève de nombreuses interrogations. Ce sera alors à chaque lecteur de trouver sa propre utilité.
- 47 Dans sa conclusion enfin l'auteur revient sur l'argument utilisé à l'incipit de sa préface en déclarant :

Voylà en quoy nous a semblé bon vous preparer quant à la lecture desdictes deux oraisons: qui est, comment elles se pevent (*sic*) appeler oraisons, attendu que la fin de chescune porte forme d'epistre. La solution vous sera par semblable fait de Isocrates, lequel escripvant à Demonique, Nicocles et Philippes use de telles oraisons suasives, lesquelles toutefois ne sont appellées epistres.

- 48 Encore une fois la tentative de justifier son choix, dans ce cas d'identifier ses traductions par le terme « oraisons » attribué consciemment à des discours qui avaient forme d'épître, passe par l'évocation d'une *auctoritas* représentée ici par Isocrate qui, dans ses *Conseils à Démonique*<sup>63</sup>, avait recours au terme plus générique de « discours » pour définir ses écrits, qui eux aussi, présentaient plutôt les caractéristiques d'épîtres.
- 49 En conclusion, ce texte offre donc un témoignage intéressant, en illustrant ce caractère topique des préfaces de traduction de l'époque relevé par Luce Guillermin : « l'originalité de cette topique réside dans les dispositifs que construisent, pour le moment envisagé, ces matériaux stéréotypés, et dans les transformations et les redistributions dont ces dispositifs sont le résultat »<sup>64</sup>. Nous voyons bien ici l'originalité du dispositif mis en œuvre par Pierre Saliat par le biais en particulier de l'ironie, de l'antithèse et d'une disposition répétitive et circulaire du propos, afin de mettre la pratique et la défense de la traduction au service d'une défense et illustration de la langue française.

## Texte : l'épître « Aux Lecteurs » de L'oraison que fait Crispe Saluste de Pierre Saliat

### Principes d'édition

#### Texte de référence

- 50 L'ORAISON QVE || FEIT CRISPE SALVSTE CON- || tre Mar. Tul. Ciceron. || Plus l'oraison de Mar. Tul. Ciceron responsiue a || celle de Saluste. || Auec deux aultres oraisons dudict Crispe Saluste || a Iules Cesar, affin de redresser la Republique || Romaine. || Le tout translaté nouuellement de Latin || en Francoys, par Pierre Saliat. || PARISIIS || Apud Simonem Colinaeum. || 1537.
- 51 Le texte a été saisi d'après la copie conservée à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux sous la cote [S 5338 (1-3)].

### Principes de transcription

- 52 La ponctuation et l'orthographe ont été respectées, avec les adaptations d'usage suivantes : dissimilation du *i* et du *j*, du *u* et du *v* ; transcription du *s* long par un *s* court et du *B* par *ss* ; développement des abréviations et de l'éperluette (& et variantes) ; introduction de l'apostrophe et désagglutination selon l'usage moderne ; distinction des homonymes *a / à*, *la / là* ou *où*, *des / dès* ; accentuation des finales *-é*, *-és*, *-ée*, *-ées* ou *-ès* (*ès*, *dès*, *après*), l'accentuation n'étant pas introduite en début ou milieu de mot ; respect de l'usage des majuscules, y compris après ponctuation moyenne. Les titres ont été détachés en italiques conformément à l'usage moderne. Enfin quelques corrections introduites sont signalées entre crochets < > et la mention [*sic*] signale une forme conforme au texte, qui pourrait surprendre.

### Aux Lecteurs (f° 2r-6r)

- 53 Considerant que c'est la commune maniere presque de tous ceulx qui mettent en lumiere quelques escripts, de preparer les lecteurs par preface, en leur rendant raison de l'œuvre entreprise, et leur baillant sommairement quelque goust du fruit qui peut proceder de la lecture de ce qui leur est proposé il m'a semblé que ne sera mal à propos si, desirant faire venir ès mains de noz hommes François ceste presente translation, premierement je dy quelque mot de la cause pourquoy j'ay osé faire (comme dit le Comique des translations grecques en latin) des oraisons Françoises, qui peult estre ne sont guieres bonnes, les traduisant d'oraisons latines qui sont très bonnes. La raison qui m'a fait si hardy n'a point esté pour autant que je pense si bien sçavoir la proprieté de la langue Latine, ne que j'estime si bien parler François qu[e] je puisse avoir gardé la dignité de l'une et l'autre langue, mais en suyvant l'exemple de plusieurs nobles espritz de ce temps, lesquelz chescun<sup>65</sup> jour s'efforcent d'ennoblir et enrichir nostre langue Françoisse, en la faisant contendre et la mettant au paragon avec la Grecque et la Latine, je me suis essayé, si en cest endroit je pourroye rien faire et apporter en ce commun labeur, qui fust si non à l'honneur, / (f°2v) au moins non au deshonneur de ceulx qui y sont journellement travaillans. Pour ce faire j'ay choisy l'oraison faicte par Crispe Saluste jadis grant orateur à Rome, et prince des historiographes Latins, contre M. T. Ciceron : pareillement celle de Ciceron responsive audict Saluste : avec deux exhortations escriptes par ledit Saluste à Jules Cesar, affin de remectre en ordre la Republique Romaine. Mais il me semble que j'en voy jà plusieurs lesquelz au nom de telles oraisons et de telz autheurs incontinent fronceront le nez, leur estant advis que c'est trop grande temerité de vouloir entreprendre chose si desesperée, comme j'ay souvent ouy dire à plusieurs, que de vouloir tascher non point de représenter, mais suyvir de bien loing en nostre parler François l'elegance, la copie et majesté de la langue Latine. À ceulx là, comme naiz malgré le bon Ange des François, je respondray avec Ciceron qui fut jadis calumnié, pource qu'il accoustumoit la philosophie des Grecz à se laisser lire en la langue Romaine. Si nous delectons, dit il, quant nous escripvons, qui est celuy si envieux qui nous vueille detourner de ce faire ? Ou si nous labourons, qui est celuy qui mettera termes, et limitera l'industrie d'aultuy ? Il s'en trouvera encores d'aultres qui diront À quoy nous vient on proposer telles oraisons en François ? nous entendons le Latin, ce nous suffit. Que nous sert de les voir en nostre langue / (f°3r) bastarde où elles perdent beaucoup de leur grace ? Nous aymons mieulx le Latin. À ceulx cy, puis qu'ilz sont si degoustez du langaige qu'ilz ont succé avec le lait de leurs nourrices, je prieroie volontiers qu'ilz nous feissent tous parler Grec et Latin. Car il s'entent assez que telles translations se font principalement pour ceulx qui ne sçavent point les langues, et ne se font pour les sçavans, sinon entant qu'il leur pleut quelque foy voir comme leur langue vulgaire n'est point du tout si maigre, si pauvre, ne si affamée qu'elle ne puisse bien se mettre en place et presenter peut estre aussi ornement, richement, et triumpamment, sur les rengz comme feroient la Grecque, et la Latine. Et certes je croy que tel jugement ne tombe en telz personnaiges, sinon pource qu'ilz ont veu par cy devant d'alcunes translations si mal cultivées, et avec ung langaige si rude, si dur, et si mal agencé, qu'ilz ayment mieulx se tenir du tout aux premieres sources, qui est bien, sans point de doute, le plus beau, et plus plaisant. Mais qui penseroit que fussions si decouragez de nostre langue, que si elle est mise en sa splendeur avec paroles exquisés, et bien couchées, qu'elle ne nous plaise ? Certainement il m'est advis que ce seroit trop contrarier à nous mesmes, si ne voulons

tousjours alouer<sup>66</sup> son regne tout entier à je ne sçay quelle fatale et naturelle malveillance que portent coustumièrement les François en-/(f°3v)-vers tous les espritz des leurs, tellement qu'ilz ne prisent jamais rien, s'il n'est estrangier, s'il ne vient d'Italie, et s'il n'est apporté d'oultre les columnes de Hercules, tant ilz ont en despris toutes leurs choses domestiques. Et je ne sçay, si ce n'est point l'une des principales causes pourquoy jusques au jourdhuy les espritz des François ont presque tous mieulx aymé se tenir en obscur, que de s'exposer à jugemens si ingratz. Car il est assez manifeste que France a tousjours esté, comme elle est encores de present, mere et nourrice de bons et gentilz espritz : lesquelz paraventure n'eussent en rien cédé aux Grecz ne aux Latins, si vertu eust eu ses dignes louenges et premiaions<sup>67</sup>. Le discours de ce propos m'admoneste icy de je ne sçay quelz hommes preposterés<sup>68</sup>, et ennemiz non seulement de honnesteté, mais comme je pense d'eulx mesmes, lesquelz grincent les dentz et fremissent soudainement qu'ilz oyent parler de la langue Grecque, comme si elle faisoit descendre la fouldre du ciel. À telz personnaiges puis que contemnans l'escu crystallin de Pallas Attique, Meduse les a tous faitz plus que marbrins, je leur vueil bien monstrier en cest endroit, que ce n'est point chose nouvelle ne inusitée aux François, que de parler Grec. Ce qui ne me seroit besoing de faire, s'ilz avoient autant employé de temps à lire les bonnes, et vrayes histoires antiques, comme ilz se sont amusez aux /(f°4r) resveries de je ne sçay quelz, Arthus, Lancelotz, Perceforestz, et aultres semblables. Et encores que ce soit esclaircy en plusieurs lieux par ce grant prince de sçavoir Monseigneur Budé seul ornement de France, touteffois, il me semble que ce ne sera point redicte en ce lieu. Car je croy facilement, que telles gens ne leurent jamais ses livres. Pour monstrier doncques les bonnes letres, et estudes de noz majeurs, et ancestres François, entre aultres il allegue Strabo historiographe Grec, touchant les escolles de Marseille, qui florissoient environ l'advenement de Jesuchrist, et estoient estimées par les Romains comme unes aultres Athenes. Pareillement le grant temple de Lyon, ouquel chescun an se faisoient declamations par les Orateurs de toute la Gaule tant en Grec qu'en Latin. Mais que requérons nous en ce tesmoignage plus ample, et plus suffisant, que l'autorité de Jules Cesar qui dit ou 5<sup>e</sup> livre de ses *Commentaires*, que les François en tous leurs negoces tant privez que publicz, usoiert de la langue Grecque ? Ce n'est point doncques chose si nouvelle que l'on pense, que les letres Grecques ayent aujourd'hy cours en France. Mais laissons là telz folz obstinez, lesquelz veulent encores paistre le gland après que l'usage du beau et bon froment est retrouvé. Ilz sont en bonne foy, de la nature de ce Grillus, avecques qui Plutarque introduit Ulysses disputant, et par nulles raisons ne luy peut persuader, qu'il vueil-/(f°4v)-le de rechef retourner en homme après que Circe l'avoit mué en pourceau. Conjouyssons, conjouyssons, et congratulons, malgré telz envieux, au nom du grand Dieu immortel, conjouyssons, dy-je, et luy rendons graces de ce qu'il a si divinement inspiré nostre Treschrestien Roy, que non seulement il attyre de tous costez, et excite par sa munif<ic>ence, et liberalité plus que Royale, les hommes sçavans en ceste langue Grecque, mais d'avantaige les nourrit publiquement, au commun proufict d'ung chescun. O France bien heureuse. O bien fortunée nation Françoise, qui reconnoistras desormais en ta langue les dictions innumerables, et les phrases et manieres de parler tant frequentes qu'elle retient du Grec. O horoscope, et planete adorables qui avez jecté, et espandu si bonne influence sur nostre climat. O journée à tousjours memorable, et digne d'estre merquée de belle crée blanche entre les jours que les Romains appelloient Fastes, qui nous a produict ung tel fauteur<sup>69</sup>, et nourrisseur de toutes bonne letres. Allez doncques, allez defenseurs de vostre gland sylvestre, qui trop souvenans de vostre crue rusticité, et du berseau des champs ayez mieulx des aulx, ou du lard jaulne enfumé, que ne faictes de bonnes viandes bien acoustrées, et bien assaisonnées. Mais c'est assez de tel propos, ouquel la ferveur de ma plume m'a plus mené par à travers champs que par le droit /(f°5r) chemin que m'estoye proposé de tenir, combien qu'on ne sauroit assez detester hommes si preposterés, n'assez louer celle divine et celeste volonté de nostre bon Roy et de tous ceulx qui luy ressemblent. Maintenant pour revenir à nostre traduction, j'estimeray n'avoir du tout bon gré mal gré la Minerve françoise attenté [par] cest ouvraige, si j'ay peu faire que le françois de ces oraisons translattées soit aucunement interpretant par periphreses et circumlocutions, je ne dy point representant par emulations de vocables, encores que quelque

fois nous y soions efforcé, le pur, propre et elegant Latin, dont elles sont si chastement et nettement basties et composées que rien plus. Car quant est de Ciceron, on sçait assez que c'est le pere de toute l'eloquence Latine. Pareillement Quintilien tesmoigne qu'enprés oreilles bien curées et nettoies on ne peut rien trouver plus parfaict, que la divine briefveté de Saluste. Parquoy si je n'ay du tout attainct ne exprimé naïvement la majesté du langaige de l'ung et l'autre, je pense pour le moins meriter celle grace qu'on donne facilement à ceux qui en taschant à choses honnestes, mais ardues et difficiles, succumbent quelquefois soubz le faix de leur entreprinse. Je ne suis plus heureux que Ciceron, qui est reprins d'avoir mal interpreté quelque mot d'Aristote en sa langue Latine.

54 Il me resteroit icy pour parfournir<sup>70</sup> l'intention / (f°5v) de ce propos, dire de l'utilité de la lecture de ces translations, vous advertissant ensemble pourquoy telz doux personnaiges comme furent Ciceron et Saluste, se sont ainsi injuriez publiquement avec parolles si denigrantes et si cuysantes. Quant à l'utilité, certes on ne la peult pas tyrer grande. Ce peut estre seulement plaisir et passetemps de voir en langue françoise ce que disoient telz deux personnaiges seize cens ans a ou environ. Pareillement la cause pourquoy ilz ont exercé telles inimitiés ne se trouve point escripte : et n'estoit que l'autorité de plusieurs grantz personnaiges reconnoissans le stile de l'ung et de l'autre, avec l'approbation de tant de siecles est unanimement consentant qu'elles sont procedées de leur forge, on pourroit adjoûter foy aux Grammairiens, qui ont pensé qu'elles soient fainctes, et faulsement attribuées à l'ung et à l'autre. S'ilz ont esté telz comme ilz se depaingent l'ung l'autre, on le peut cognoistre par leurs vies qui sont redigées par escript. Saluste confesse au commencement de son Catilinaire, qu'il avoit mené une jeunesse assez desordonnée, toutefois si tout ce est veritable que luy objice<sup>71</sup> Ciceron je n'en sçay rien. Pareillement, ainsi que je pense bien qu'il y a quelque verité de ce qu'il a objicé à Ciceron, aussi n'est il point croiable en tout, mesmement en l'objection de son patrimoine tant accreu par son advocasserie. Car on lit que Ciceron fut as-/ (f°6r)-sez abstinent en cela, tellement qu'après qu'il eut plaidé fort virilement la cause de ceulx de Sicille contre Verres, jamais n'accepta d'eulx aucuns presens que premierement il ne les eut payé selon le pris du marché. Voylà en quoy nous a semblé bon vous preparer quant à la lecture desdictes deux oraisons. Pour vous dire des deux aultres qui sont escriptes par ledict Saluste à Jules Cesar nouvellement elevé en sa monarchie, vous en povez tyrer quelques bonnes admonitions outre que l'on y voit en quel desordre estoit tumbée la ville de Rome par la guerre civile d'entrer [*sic*] ledict Cesar & Pompée conjointz par si grande affinité que l'ung avoit espousé la fille de l'autre. Je feray fin moiennant que je vous aye solu<sup>72</sup> une doubte qui vous pourroit survenir en lisant ces deux oraisons : qui est, comment elles se pevent [*sic*] appeler oraisons, attendu que la fin de chescune porte forme d'epistre. La solution vous sera par semblable faict de Isocrates, lequel escripvant à Demonique, Nicocles et Philippes use de telles oraisons suasives, lesquelles toutefois ne sont appellées epistres. Il ne seroit impertinent vous dire de l'amour de Cesar vers le dict Saluste, mais je crains que le prologue ne soit plus long que la fable. Parquoy vous suppliant d'excuser la prolixité & prendre le tout en bonne part, je prie que soyés à Dieu

---

### Bibliographie

## Bibliographie de corpus

### Éditions anciennes

*L'oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Ciceron, et l'oraison dudit Ciceron, responsive à celle de Saluste, etc., le tout translaté nouvellement de latin en françoys par Pierre Saliat*, Paris, Simon de Colines, 1537, in-8°. AUT, Wien, Österreichische Nationalbibliothek [45.L.16]. DEU, München, Bayerische Staatsbibliothek [A.lat.b.577(1)]. FRA, Aumont, BM [Rés.N.10(6)]. FRA, Bordeaux, BM [Rés.S.5338(2)]. FRA, Le Havre, BM [30741]. GBR, London, BM [C.48.c.17]. GBR, Manchester, John Rylands University Library [16979]. GBR, Manchester, John Rylands University Library [R.51728]. ITA, Bologna, Biblioteca Universitaria [A.5.Tab.1.L.3.174/5].

*Les Oraisons de M. Tul. Cicéro, père d'éloquence latine, translattées de latin en françoys par Estiene Le Blanc, conseiller du roy nostre sire et controlleur général de son espagne, aussi par l'esleu Macault, notaire, secrétaire et vallet de chambre du roy, et par Claude de Cuzzy. (L'oraison que fait Crispe Saluste*



contre M. T. Cicéron, avec deux autres oraisons du dit Crispe Saluste à Jules César, (...) translattées de latin en françoys par Pierre Saliat.) *Le tout nouvellement imprimé à Paris*, Paris, par Arnoul et Charles les Angeliers, 1541. FRA, Le Havre, BM [30.741]. FRA, Paris, BnF [RES.P-X-80].

*L'oraison contre Marc Ciceron*, Paris, Jean Ruelle, 1545, in-16. Nous n'avons retrouvé aucun exemplaire de cette édition mentionnée seulement par Antoine Du Verdier<sup>73</sup>.

## Éditions modernes

GUILLERM, Luce, *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540*, Paris, Aux amateurs des livres, Klincksieck, 1988, p. 565-568.

LONGEON, Claude, *Premiers combats pour la langue française*, Paris, Le livre de poche, 1989, p. 68-75 (édition partielle).

## Bibliographie des œuvres anciennes consultées

BUDÉ, Guillaume, *De Asse et partibus ejus libri quinque*, Lyon, S. Gryphum, 1551.

CICERO, Marcus Tullius, *Orator*, texte établi et traduit par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1921.

DOLET, Étienne, *Erasmianus sive ciceronianus*, éd. E. V. TELLE, Genève, Droz, 1974, introduction.

ÉRASME, *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis*, éd. et trad. J.-C. Margolin, Genève, Droz, 1966.

ÉRASME, *Il Ciceroniano o dello stile migliore*, éd. A. GAMBARO, Brescia, La Scuola, 1965.

ESTIENNE, Henri, *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, Genève, H. Estienne, 1566.

*Histoires d'Hérodote*, traduction de P. SALIAT, revue sur l'édition de 1575, éd. E. TALBOT, Paris, Plon, 1864.

*Les Bibliothèques françoises de La Croix-du-Maine et de Du Verdier*, Paris, Saillant et Nyon, 1772-1773.

*Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami denovo recognitum et auctum*, éd. P. S. ALLEN, puis H. M. ALLEN et H. W. GARROD, Oxonii, in typographeo Clarendoniano, 1906-1958, 12 vol.

PSEUDO-SALLUSTE, *Lettres à César et Invectives*, éd. et trad. A. ERNOUT, Paris, Les Belles Lettres, 1962.

PUBLIO TERENCE AFRO, *Commedie*, éd. O. BIANCO, Torino, Utet, 1993

QUINTILIEN et PLINE LE JEUNE, *Œuvres complètes avec la traduction en français*, dir. M. NISARD, Paris, Firmin Didot, 1865.

SALIAT, Pierre (traducteur), *Aristote, du Monde. Philon, du Monde. Songe de Scipion. Le tout mis nouvellement de Grec en François*, Lyon, Pierre de Tours, 1542.

SALIAT, Pierre, *Déclamation contenant la manière de bien instruire les enfans dès leur commencement, avec un petit traicté de la civilité puérile*, Paris, Simon de Colines, 1537.

SALIAT, Pierre, *Les neuf liures des histoires de Herodote prince et premier des historiographes Grecz, intitulez du nom des muses. Clio 1. Euterpe 2. Thalia 3. Melpomene 4. Terpsicore Li. 5. Erato 6. Polymnia 7. Vrania 8. Calliope 9. Plus vn recueil de George Gemiste dict Plethon, des choses auenues depuis la journée de Mantinée. Le tout traduit de grec en françois par Pierre Saliat*, Paris, par Jean de Roigny, 1556.

SALIAT, Pierre, *Vita Francisci Galioti Acieri, turmarum ductoris et fabrum machinarumque bellicarum in Gallia præfecti. Additus est Isocratis Evagoras latinus factus, Petro Saliato hujus interprete, illius authore*, Paris, Louis Begat, 1549.

## Bibliographie des études critiques

ATKINSON, Ernest G., « The Cardinal of Châtillon in England, 1568-1571 », in *Proceedings of the Huguenot Society of London*, III, 1888-1891, p. 172-285.

BANNIARD, Michel, « Genèse de la langue française », dans *Histoire de la France littéraire*, dir. M. PRIGENT, I : *Naissances, Renaissances : Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, volume dirigé par F. LESTRINGANT et M. ZINK, Paris, PUF, 2006, p. 9-35.

*Bibliotheca Erasmiana : répertoire des œuvres d'Érasme*, Gand, Impr. E. Vanderhægen, 1893.

*Bibliotheca Græca*, Hambourg, 1705-28, 14 vol., in 4<sup>o</sup>.

BORIAUD, Jean-Yves, *La littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1995.

BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. II, *Le seizième siècle*, Paris, Armand Colin, 1906.

- CHAVY, Paul, « Domaines et fonctions des traductions françaises à l'aube de la Renaissance », *Revue de littérature comparée*, (1989), t. 63, n° 250, p. 147-153.
- CHOCHEYRAS, Jacques, « Les traductions françaises de Salluste au cours de la Renaissance », *Revue de littérature comparée*, 39 (1965), p. 22-30.
- CHOCHEYRAS, Jacques, « En marge de la "Défence et illustration", Pierre Saliat : une préface critique de 1537 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, XXVIII, (1966), p. 675-679.
- CHRISTOL, Marguerite, « Odet de Coligny, cardinal de Châtillon », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, CVII, 1961, p. 1-12.
- CLARK, J. E., « Pierre Saliat's élégie nuptiale », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n. 2 (1974), p. 325-333.
- Correspondance d'Odet de Coligny, cardinal de Châtillon (1537-1568)*, éd. L. MARLET, Première Partie, Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais, Paris, Librairie Alphonse Picard, 1885.
- DEMONET, Marie-Luce, *La voix du signe. Nature et origine de la langue à la Renaissance (1480-1580)*, Genève, Droz, 1992.
- DELARUELLE, Louis, *Guillaume Budé : les origines, les débuts, les idées maîtresses*, Paris, 1907 (réimpr. Slatkine, 1970).
- EGGER, Émile, *L'hellénisme en France*, Paris, Didier et Cie, 1869.
- EGGER, Émile, *Mémoires de littérature ancienne*, Paris, Durand, 1862.
- FEBVRE, Lucien, Martin, Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958.
- FUMAROLI, Marc, *L'Âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2002.
- GADOFFRE, Gilbert, *La révolution culturelle dans la France des humanistes*, Genève, Droz, 1997.
- GIROT, Jean-Eudes, « Le grec au XVI<sup>e</sup> siècle », in *Histoire de la France littéraire*, dir. M. PRIGENT, I : *Naissances, Renaissances : Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, volume dirigé par F. LESTRINGANT et M. ZINK, Paris, PUF, 2006, p. 605-621.
- GUILLERM, Luce, *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540*, Paris, Aux amateurs de livres, Lille, Université de Lille III, 1988.
- HADAS-LEBEL, Mireille, *Philon d'Alexandrie. Un penseur en diaspora*, Paris, Fayard, 2003.
- HERRICK, Marvin T., *Comic theory in Sixteenth century*, Urbana, University of Illinois Press, 1950.
- Histoire du Collège de France, I : La création, 1530-1560*, dir. A. TUILIER, préface M. FUMAROLI, Paris, Fayard, 2006.
- LAWTON, Harold W., *Contribution à l'histoire de l'Humanisme en France. Térence en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Éditions et traductions*, Paris, 1926 (reprint : Genève, Slatkine, 1970).
- LESTRINGANT, Frank, RIEU, Josiane, TARRÊTE, Alexandre, *Littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.
- LONGEON, Claude, *Premiers combats pour la langue française*, Paris, Le livre de poche, 1989.
- MAGNIEN, Michel, « Rapport entre langue de savoir et langue vernaculaire avant 1479 », in *Histoire de la France littéraire*, dir. M. PRIGENT, Paris, PUF, 2006, 3 vol., t. I, p. 36-77.
- MAGNIEN, Michel, « Introduction à l'Oratio prima », in J.-C. SCALIGER, *Oratio pro. M. Tullio Cicerone contra Desiderium Erasmum (1531) ; Adversus Des. Erasmi Roterod. dialogum Ciceronianum oratio secunda (1537)*, Genève, Droz, 1999.
- MASAI, François, *Phléton et le platonisme de Mistra*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- Orateurs et sophistes grecs, choix de harangues, d'éloges funèbres, de plaidoyers*, Paris, Charpentier, 1842.
- PETTEGREE, Andrew, WALSBY, Malcolm, WILKINSON, Alexander, *French vernacular books : books published in the French language before 1601*, Leiden, Boston, Brill, 2007, 2 vol.
- Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, dir. P. GALAND-HALLYN et F. HALLYN, préface T. CAVE, Genève, Droz, 2001.
- REBITTÉ, D., *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France*, Paris, Joubert, 1846.
- ROUZIÈS, Étienne, *Lectures médiévales de Salluste*, thèse soutenue à l'École Nationale des Chartes, Paris, 2004.

SABBADINI, R., *Storia del ciceronianismo e di altre questioni letterarie nell'età della Rinascenza*, Torino, Loescher, 1885.

TAMBRUN, Brigitte, *Pléthon le retour de Platon*, Paris, Vrin, 2006.

THOMAS, Merlin, « Odet de Châtillon et la prétendue disgrâce de Jean du Bellay en 1549 », in *François Rabelais*, Genève, Droz, 1953, p. 253-262.

WEINBERG, Bernard, *Critical prefaces of the French Renaissance*, Evanston, Illinois, Northwestern University Press, 1950.

---

## Notes

1 Pair de France, archevêque de Toulouse, puis comte et évêque de Beauvais. Ce cardinal embrassa le calvinisme en 1562. Sa correspondance fut publiée en 1885 (voir *Correspondance d'Odet de Coligny, cardinal de Châtillon (1537-1568)*, recueillie et publiée par M. Léon Marlet, Première Partie, Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais, Paris, Librairie Alphonse Picard, 1885). Sur ce personnage voir aussi E. G. Atkinson, « The Cardinal of Châtillon in England, 1568-1571 », in *Proceedings of the Huguenot Society of London*, III, 1888-1891, p. 172-285 ; M. Thomas, « Odet de Châtillon et la prétendue disgrâce de Jean du Bellay en 1549 », in *François Rabelais*, Genève, Droz, 1953, p. 253-262 ; M. Christol, « Odet de Coligny, cardinal de Châtillon », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, CVII, 1961, p. 1-12.

2 P. Saliat, *Déclamation contenant la manière de bien instruire les enfans dès leur commencement, avec un petit traité de la civilité puérile*, Paris, Simon de Colines, 1537.

3 Il s'agit du traité connu surtout sous le titre latin *De Opificio Mundi*. Sur ce personnage voir M. Hadas-Label, *Philon d'Alexandrie. Un penseur en diaspora*, Paris, Fayard, 2003.

4 Ces œuvres furent publiées toutes ensemble dans un petit in-8 de 95 pages, dédié à Madame de Laval intitulé *Aristote, du Monde. Philon, du Monde. Songe de Scipion. Le tout mis nouvellement de Grec en François*, Lyon, chez Pierre de Tours, 1542.

5 *Les bibliothèques françaises de La Croix-du-Maine et de Du Verdier*, Paris, Saillant et Nyon, 1772-1773, t. II, p. 320 et t. V, p. 344. Sur cette élogie en particulier voir l'étude de J. E. Clark, « Pierre Saliat's élogie nuptiale », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 2 (1974), p. 325-333.

6 Érasme, *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis*, éd. et trad. J.-C. Margolin, Genève, Droz, 1966, p. 235.

7 *Vita Francisci Galioti Acieri, turmarum ductoris et fabrum machinarumque bellicarum in Gallia præfecti. Additus est Isocratis Evagoras latinus factus, Petro Saliato hujus interprete, illius authore*, Paris, Louis Begat, 1549.

8 *Histoires d'Hérodote*, traduction de Pierre Saliat, revue sur l'édition de 1575, avec corrections, notes, table analytique et glossaire, par E. Talbot, Paris, Plon, 1864.

9 Cet ouvrage fut publié à Paris, en 1556, par Étienne Groulleau et ensuite par Claude Micard en 1575. Sur Georges Gémiste voir entre autres F. MASAI, *Pléthon et le platonisme de Mistra*, Paris, Les Belles Lettres, 1956 et B. Tambrun, *Pléthon le retour de Platon*, Paris, Vrin, 2006.

10 H. Estienne, *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, Genève, H. Estienne, 1566.

11 E. Egger, *Mémoires de littérature ancienne*, Paris, Durand, 1862, p. 166.

12 *Histoires d'Hérodote, op. cit.*, p. XVII.

13 En effet, en Italie on assistait depuis presque un siècle aux débats concernant la dignité des langues vulgaires et en particulier « de l'italien qui peut se réclamer d'une longue tradition classique le rattachant directement à la langue latine ». C. Longeon, *Premiers combats pour la langue française*, Paris, Le Livre de poche, 1989, p. 7.

14 E. V. Telle, « Introduction » dans Étienne Dolet, *Erasmianus sive ciceronianus*, Genève, Droz, 1974, p. 34.

15 *Ibid.*, p. 35

16 Sur la querelle du ciceronianisme en général, un peu daté mais toujours très utile est le volume de R. Sabbadini, *Storia del ciceronianismo e di altre questioni letterarie nell'età della Rinascenza*, Torino, Loescher, 1885. Voir aussi M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 2002, p. 77 et sq. ; *Poétiques de la Renaissance*, Genève, Droz, 2001, p. 415 et sq..

17 « puisque la leçon de Valla conduisit à l'affirmation pratique d'un classicisme rigide et selectif, fondé sur une rigoureuse périodisation de la littérature latine ». *Poétiques de la Renaissance, op. cit.*, p. 453.

18 R. Sabbadini, *op. cit.*, p. 33.

- 19 Sur ces disputes voir aussi l'introduction d'A. Gambaro à Desiderio Erasmo da Rotterdam, *Il Ciceroniano o dello stile migliore*, Brescia, La Scuola, 1965, p. XXXII-XLIX et *Poétiques de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 456 et sq.
- 20 En effet, dans une lettre du 24 janvier 1529 à son ami Johann von Vlatten, Érasme déclarait qu'il ignorait le débat entre Pic et Bembo lors de la composition du *Ciceronianus* et admettait de ne l'avoir connu que plus tard. Voir A. Gambaro, *op. cit.*, p. LXXVIII.
- 21 À la suite de deux oraisons en faveur de Cicéron qu'il affirmait avoir prononcées au Capitole, les Italiens avaient attribué à Longueil la palme de cicéronien. Ceci lui avait procuré des ennemis en particulier chez les nationalistes de l'Académie de Rome, qui n'appréciaient guère la présence d'un étranger dans leur cercle intellectuel, et qui firent instruire un procès contre lui en 1519. La cause apparente était un panégyrique que l'auteur avait écrit très jeune où l'auteur avait présenté la France comme étant supérieure à l'Italie et il avait fait les éloges de Budé et d'Érasme. En réalité, ces attaques n'étaient qu'un prétexte pour se venger de ces deux humanistes, qu'ils accusaient d'avoir transféré le monopole de la culture humaniste à l'étranger. R. Sabbadini, *op. cit.*, p. 54-55.
- 22 *Ibid.*, p. 53.
- 23 A. Gambaro, *op. cit.*, p. IX.
- 24 L'œuvre jouit d'un très grand succès ; en effet, on compte quatre éditions, avec des corrections de la main de l'auteur, entre mars 1528 et mars 1530 et au moins trois rééditions. *Bibliotheca Erasmiana : répertoire des œuvres d'Érasme*, Gand, impr. E. Vanderhægen, 1893, première série, p. 75.
- 25 E. V. Telle, *op. cit.*, p. 33.
- 26 Il faut noter que l'hostilité des Italiens envers Érasme ne trouvait pas exclusivement son origine dans la lecture du *Ciceronianus*, mais aussi dans l'explication qu'il avait donnée du proverbe *Myconius calvus* (« *veluti si quis Scytham dicat eruditum, Italum bellicem* ») dans son *Adagiorum opus* et qui fut perçue comme un outrage, contre lequel Pietro Corsi da Carpi se prononça avec véhémence. A. Gambaro, *op. cit.*, p. XCV-XCVI.
- 27 Paru sous le pseudonyme de Philatete d'Utopie, ce dialogue créa scandale en particulier chez les imprimeurs qui se virent trompés croyant par le titre qu'il s'agissait en réalité d'un écrit à la louange de l'humaniste. A. Gambaro, *op. cit.*, p. XCI.
- 28 Il devrait s'agir de la lettre datée du 6 septembre 1528. Pour une lecture intégrale de cette lettre, voir : *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami devno recognitum et auctum* per P. S. Allen (puis H. M. Allen et H. W. Garrod), Oxonii, in typographeo Clarendoniano, 1906-1958, 12 vol., t. VII, p. 483-493, ep. 2046.
- 29 Le *Ciceronianus* s'articule en trois parties ; dans la première Érasme offre une caricature des cicéroniens, dans la deuxième il réfute leur théorie et dans la troisième il propose une liste d'érudits italiens et étrangers, morts et contemporains, jugés du point de vue cicéronien. Pour une description détaillée du contenu du *Ciceronianus* : A. Gambaro, *op. cit.*, p. L-LXXVII.
- 30 Érasme crut voir derrière toutes ces critiques la main de son ancien ami Jérôme Aléandre, mais aucune preuve ne semble soutenir cette hypothèse. A. Gambaro, *op. cit.*, p. XCIX-XCX.
- 31 Scaliger avait envoyé son manuscrit presque trois ans avant sa parution, mais les amis parisiens d'Érasme, qui avaient des relations solides à la Sorbonne, dans les collèges parisiens ainsi que chez les imprimeurs, réussirent à faire à en faire retarder la publication jusqu'en automne 1531. Voir E. V. Telle, *op. cit.*, p. 29-30.
- 32 Sur ce sujet, voir : M. Magnien, « Introduction à l'*Oratio prima* », dans J.-C. Scaliger, *Oratio pro M. Tullio Cicerone contra Desiderium Erasmum (1531); Adversus Des. Erasmi Roterod. dialogum Ciceronianum oratio secunda (1537)*, Genève, Droz, 1999, p. 58 et sq, cité d'après *Poétiques de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 464.
- 33 Voir M. Fumaroli, *op. cit.*, p. 110, n. 34.
- 34 Dolet affirmait que tout en suivant le modèle cicéronien, on pouvait écrire sur tout argument et que lorsqu'on traite de choses sacrées il était possible de trouver les mots chez d'autres auteurs (d'ailleurs Cicéron même prit du grec les termes philosophiques), sans toutefois oublier de les adapter au style cicéronien. R. Sabbadini, *op. cit.*, p. 70 et M. Fumaroli, *op. cit.*, p. 111.
- 35 E. V. Telle, *op. cit.*, p. 84.
- 36 *Ibid.*, p. 89-90.
- 37 Cette ode est contenue dans l'*Omnia opera Des. Erasmi* (Basileæ, per H. Frobenium et H. Episcopium, 1540). Nous avons consulté le texte dans l'édition critique de C. Langlois-Pézeret (E. Dolet, *Carmina (1538)*, Genève, Droz, 2009, p. 416)
- 38 En ce qui concerne la diffusion des œuvres de Salluste pendant la période médiévale nous renvoyons à la consultation de la thèse soutenue à l'École Nationale des Chartes en 2004 par E. Rouziès, *Lectures médiévales de Salluste*. Pour une étude plus ponctuelle des traductions françaises de ses œuvres voir J. Chocheyras, « Les traductions françaises de Salluste au cours de la Renaissance », *Revue de littérature comparée*, 39 (1965), p. 22-30.

39 En particulier, nous avons consulté le *Universal Short Title Catalogue* (librement accessible à l'adresse <http://www.ustc.ac.uk/>) et le *French vernacular books : books published in the French language before 1601*, (éds.) A. Pettegree, M. Walsby, A. Wilkinson, Leiden, Boston, Brill, 2007, 2 vol.

40 Nous savons que cette traduction fut rééditée encore une fois en 1541.

41 Les partisans de l'attribution à Salluste de l'*Invectiva* s'appuieraient principalement sur le témoignage fourni par Quintilien dans son *Institutio Oratoriae* (IV, 1, 68-IX, 3, 89-XI, 1, 24). Sur la question de l'attribution de l'œuvre à Salluste voir la synthèse proposée par A. Ernout dans l'introduction à son édition des *Lettres à César et Invectives* (voir note suivante).

42 D'après Pseudo-Salluste, *Lettres à César et Invectives*, éd. et trad. A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1962, p. 19 et sq.

43 Voir la note 6.

44 Il est connu que le roi encourageait les auteurs à s'inscrire dans cette tradition antique, dans la mesure où son éducation avait été orientée vers « l'histoire comparée de l'Antiquité gréco-latine, de l'histoire biblique, de l'histoire du Moyen Âge français depuis ses origines jusqu'à la toute récente expédition de Naples ». D'après G. Gadoffre, *La révolution culturelle dans la France des humanistes*, Genève, Droz, 1997, p. 253.

45 Saliat fait ici allusion au poète comique latin Térence ; en particulier il reprend un court passage du prologue de l'*Eunuchus*, comédie imitée du poète grec Ménandre que l'auteur latin avait fait représenter vers 166 av. J.-C. : « *Tum si quis est qui dictum in se inclementius existumavit esse, sic existumet responsum, non dictum esse, quia laesit prior : qui bene vortendo et easdem scribendo male ex Graecis bonis Latinas fecit non bonas* ». Les éditions des œuvres de Térence sont nombreuses ; pour cette étude nous avons consulté l'édition suivante : Publio Terenzio Afro, *Commedie*, par les soins de O. Bianco, Torino, Utet, 1993, p. 420. Sur l'intérêt porté à Térence au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, voir V. H. W. Lawton, *Contribution à l'histoire de l'Humanisme en France. Térence en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Editions et traductions*, Paris, 1926, repr. Genève, Slatkine, 1970 ; M. T. Herrick, *Comic theory in Sixteenth century*, Urbana, University of Illinois Press, 1950.

46 Voir les préfaces du *Cymbalum mundi en françoys, contenant quatre dialogues poétiques fort joyeux et facétieux* que Bonaventure de Périers publia en 1537 et celle de Claude de Seyssel dans *Les histoires universelles de Trogue Pompée, abrégées par Justin, historien*, écrite en 1509, mais publiée cinquante ans après. Pour une lecture en parallèle de plusieurs préfaces de l'époque, l'on pourra consulter B. Weinberg, *Critical prefaces of the French Renaissance*, Evanston, Illinois, Northwestern University Press, 1950 ; C. Longeon, *op. cit.*. Voir aussi L. Guillermin, *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540*, Paris, Aux amateurs des livres, Lille, Université de Lille III, 1988.

47 Dans sa défense contre les critiques, Cicéron déclarait qu'il avait traduit les *Discours de Démosthène* non pas comme l'aurait fait un simple traducteur, mais plutôt comme un écrivain, en insistant sur son devoir de rendre la pensée et non pas de reproduire le nombre exacte de mots d'une langue à une autre ; il défendait donc la traduction du sens contre la traduction du mot : « *Sed cum in eo magnus error esset, quale esset id dicendi genus, putavi mihi suscipiendum laborem utilem studiosis, mihi quidem ipsi non necessarium. Converti enim ex Atticis duorum eloquentissimorum nobilissimas orationes inter seque contrarias, Aeschinis et Demosthenis; nec converti ut interpres, sed ut orator, sentiis isdem et earum formis tamquam figuris, verbis ad nostram consuetudinem aptis. In quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere, sed genus omne verborum vimque servavi. Non enim ea me adnumerare lectori putavi oportere, sed tamquam appendere* ». M. T. Cicero, *De optimo genere oratorum*, 13-14.

48 Sur les différentes fonctions attribuées au travail de traduction voir P. Chavy, « Domaines et fonctions des traductions françaises à l'aube de la Renaissance », in *Revue de littérature comparée*, (1989), t. 63, n° 250, p. 147-153.

49 Guillaume Budé (1468-1540), helléniste et rénovateur des études du grec. Il fut l'un des fondateurs du collège des Lecteurs Royaux (l'actuel Collège de France) en 1530. Il fut tellement apprécié pour sa vaste science qu'Érasme lui attribua le titre de « Prodige de France ». L. Delaruelle, *Guillaume Budé : les origines, les débuts, les idées maîtresses*, Paris, 1907 (réimpr. Slatkine, 1970) ; D. Rebitté, *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France*, Paris, Joubert, 1846. Pour plus de renseignements, l'on pourra se reporter au *Dictionnaire des Lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard 2001, p. 201-209.

50 Voir *Histoire du Collège de France*, sous la direction d'André Tuilier, Paris, Fayard, 2006-...

51 J.-E. Girot, « Le grec au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Histoire de la France littéraire*, dir. M. Prigent, I : *Naissances, Renaissances : Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, volume dirigé par F. Lestringant et M. Zink, Paris, PUF, 2006, p. 605-621, spé. p. 610.

52 M.-L. Demonet, *Les Voix du signe. Nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580)*, Genève, Slatkine, 1992, p. 106.

53 J.-E. Girot, art. cité, p. 611-612.

54 Cet argument, tiré des célèbres vers pétrarquiens (« *Ecco quei che le carte empion di sogni, Lancillotto, Tristano e gli altri erranti, ove conven che 'l vulgo errante agogni.* », *Triumphus Cupidinis* III 69-71) fut utilisé entre autres par Jacques Colin dans sa préface à *L'histoire de Thucydide...translatée en langue françoise par feu messire Claude de Seyssel* (Paris, Josse Badius, 1527).

55 G. Budé, *De Asse et partibus ejus libri quinque*. Nous avons consulté la version publiée à Lyon en 1551, où le passage qui nous intéresse se trouve aux pages 84-86.

56 Le passage auquel Saliat fait allusion ne se trouve pas au livre V, mais au Livre VI (13-14) : « *Neque fas esse existimant ea litteris mandare, cum in reliquis fere rebus, publicis privatisque rationibus Græcis litteris utantur. Id mihi duabus de causis instituisse videntur, quod neque in vulgum disciplinam efferrî velint neque eos, qui discunt, litteris confisos minus memoriæ studere: quod fere plerisque accidit, ut praesidio litterarum diligentiam in perdiscendo ac memoriâ remittant* ». Il nous est impossible de savoir si l'erreur est à imputer à l'imprimeur ou bien directement à notre auteur. C. J. Cæsar, *Commentarii de bello gallico*, VI, 14. Ce même passage avait déjà été cité par Charles de Bouvelles quelques années auparavant. C. Bovilli Samarobrini, *Liber de differentia vulgariâ lingua rum et gallici sermonis varietate*, Paris, ex officina Roberti Stephani, 1533, p. 3-4. Voir aussi C. Longeon, *op. cit.*, p. 56.

57 L'histoire de Gryllus qui se dispute avec Ulysse et qui, transformé en porc par Circé, ne put se résoudre à reprendre la figure humaine, est tirée du traité de Plutarque dont le titre original est : *Bruta animalia ratione uti*. Traduit en français par J. Amyot avec le titre *Que les bestes ont l'usage de la raison*, il est le 65<sup>e</sup> traité qui compose l'ensemble des *Œuvres morales* de Plutarque parues à Paris aux Les Belles Lettres à partir de 1991.

58 Il ne faut pas oublier qu'il n'est encore qu'aux débuts de sa carrière littéraire et qu'il ne doit pas attirer sur lui la malveillance des érudits.

59 « *Quæ est autem in hominibus tanta perversitas et inventis frugibus glande vescantur ? An victus hominum Atheniensium beneficio excoli potuit, oratio non potuit ? Quis porro umquam Græcorum rhetorum a Thucydide quicquam duxit ?* ». M. T. Cicero, *Orator*, IX, 31 ; nous avons consulté le texte dans l'édition établie et traduite par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, 1921.

60 Parmi ceux-là on peut citer Pierre Danès et Jacques Toussaint, professeurs de grec au Collège des Lecteurs Royaux.

61 Se reporter note 2.

62 « *Itaque, ut dixi, neque illa Sallustiana brevitatis, qua nihil apud aures vacuas atque eruditatis potest esse perfectius, apud occupatum variis cogitationibus indicem, et sæpius ineruditum, captanda nobis est [...]* » (Trad. « Ainsi, comme je l'ai déjà dit, ni la brièveté de Salluste, qui est ce qu'il y a de plus parfait pour une oreille attentive et délicate, ne nous réussira auprès d'un juge préoccupé de mille pensées et souvent illettré ; ni l'abondance lactée de Tite-Live n'instruira suffisamment celui qui cherche moins la beauté d'une exposition que la vérité »). Nous avons tiré la citation et sa traduction de Quintilien et Pline le jeune, *Œuvres complètes avec la traduction en français*, sous la direction de M. Nisard, Paris, Firmin Didot, 1865, p. 372.

63 Il s'agit d'un petit traité sur l'éducation qu'Isocrate adressa au jeune Démosthène, contenant des préceptes généraux pour former l'honnête homme et l'honnête citoyen. Voir *Orateurs et sophistes grecs, choix de harangues, d'éloges funèbres, de plaidoyers...*, Paris, Charpentier, 1842, p. 172-185.

64 L. Guillermin, *op. cit.*, p. 346-347.

65 *chescun jour* : « chaque jour ».

66 *alouer* à : « confier à ». L'on ne saurait remettre la renommée du français aux mains de ceux qui méprisent leur langue. Pour la signification de ce terme ainsi que des suivants, nous avons consulté le *Dictionnaire du moyen français*, librement accessible sur internet à l'adresse <http://www.atilf.fr/dmf/>.

67 Récompenses.

68 Pervers, dénaturés.

69 Partisan, qui favorise.

70 Achever, terminer.

71 *Obijce* < obicer : « objecter », « opposer ».

72 Participe passé du verbe *soudre* qu'ici a le sens de « résoudre », « expliquer ».

73 *Les bibliothèques françaises de La Croix-du-Maine et de Du Verdier*, Paris, Saillant et Nyon, 1772-1773, p. 278.

---

### Référence(s) :

Pierre Saliat, *L'Oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Ciceron. Plus l'oraison de Mar. Tul. Ciceron resposiue a celle de Saluste. Avec deux aultres oraisons dudit*

*Crispe Saluste a Iules Cesar, affin de redresser la Republique Romaine. Le tout translaté nouvellement de Latin en Francoys, par Pierre Saliat, à Paris, Simon de Colines, 1537, « Aux lecteurs », f° 2r-6r*

---

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Stefania Vignali, « L'épître « Aux Lecteurs » de L'oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tul. Ciceron de Pierre Saliat (1537) », *Corpus Eve* [En ligne], Préfaces de traduction, mis en ligne le 18 octobre 2013, consulté le 19 décembre 2014. URL : <http://eve.revues.org/983>

---

### **À propos de l'auteur**

#### **Stefania Vignali**

Stefania Vignali, titulaire d'une bourse de l'Université Franco-Italienne, attachée au Dipartimento di Studi Umanistici à l'Università degli studi di Torino et au Laboratoire LLS de l'Université de Savoie (Chambéry).

---

### **Droits d'auteur**

© Tous droits réservés

---

### **Résumés**

En 1573, Pierre Saliat fit publier sa traduction de *L'Oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tull. Ciceron*, précédée d'un prologue exhortatif qui fait l'objet de la présente étude. Après avoir fourni quelques données biographiques sur le traducteur, une deuxième partie de notre travail a été consacrée à récapituler les étapes de la longue "querelle du cicéronianisme", visant à illustrer le contexte culturel dans lequel cet ouvrage vit le jour. En particulier, on a souligné comment, en France, le statut du latin et la défense du vulgaire illustre était déjà au centre des débats qui virent se ranger des deux côtés les personnalités les plus illustres du panorama intellectuel. À travers sa préface à la traduction de l'œuvre de Salluste, Saliat nous montre sa volonté de participer aux combats et, à l'aide d'une activité traductologique considérée fondamentale à l'époque pour l'enrichissement de la langue vulgaire, il nous livre une véritable apologie du français.

Nel 1573 Pierre Saliat pubblicò la sua traduzione de *L'Oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tull. Ciceron*, preceduta da un prologo, oggetto di questo contributo. Dopo aver fornito qualche dato biografico sulla figura del traduttore, una seconda parte di questo contributo è dedicata ad illustrare le tappe della lunga *querelle* del cicéronianismo, al fine di delineare il contesto culturale in cui l'opera vide la luce. In particolare è stato sottolineato come in Francia lo status del latino e la difesa del volgare illustre fossero da tempo oggetto di un dibattito che vide schierarsi sui due fronti le più illustri personalità del panorama intellettuale. Attraverso la sua prefazione alla traduzione dell'opera sallustiana, Saliat mostra chiaramente la sua volontà di partecipare alla lotta e, grazie al sostegno dell'attività traduttoria considerata fondamentale all'epoca nel percorso dell'arricchimento del volgare, ci offre una vera e propria apologia della lingua francese.

In 1573 Pierre Saliat published his translation of the *Oraison que fait Crispe Saluste contre Mar. Tull. Ciceron*. This work is preceded by a prologue, which is the principal subject of this work. After giving some biographical data about the translator, a second section of this paper is dedicated to illustrate the different stages of the long "querelle du cicéronianisme", in order to show the cultural context in which Saliat's work was born. In particular it has been

underlined how in France the status of the Latin language and the defense of the "vulgaire illustre" had been subject of debate for a long time, lining up in two fronts the most important French intellectual personalities. Through his preface to the Sallustian work, Saliat clearly wants to show us his will to participate to the debate and, thanks to his translation activity (which was fundamental at that time for the enrichment of the vernacular), he offers a real apology of the French language.

***Entrées d'index***

***Mots-clés*** : préface de traduction, Salluste, Cicéron, oraisons, Saliat (Pierre), défense et illustration du français, querelle du cicéronianisme, *Invectiva in Ciceronem*

***Domaines linguistiques*** : domaine français

***Index chronologique*** : XVIe siècle